

MONTSAUCHE-LES SETTONS
COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2022



Date de la convocation : 5 avril 2022

Nombre de membres :

en exercice : 14 présents : 12 absents : 2 pouvoirs : 2

Etaients présents : Mme LECLERCQ ; Mmes BILLIER, BOUCHE-PILLON, GASPARD, GOUSSOT, HABERT, MAHE-JANSSEUNE et MEYER ; M. GIRARD, JACQUEMANT, SIMONNET et MORIZOT formant la majorité des membres en exercice.

Etaients absents : M. BOUCHER (a donné procuration à M. GIRARD) ; Mme RACITI (a donné procuration à Mme BOUCHE-PILLON).

Mme GOUSSOT Anne-Marie a été nommée secrétaire.

Le quorum étant atteint, Madame le Maire ouvre la séance à 19h30 ; le Conseil Municipal pourra valablement délibérer.

* **Approbation du compte-rendu** du conseil municipal du 27 mars 2022

FINANCES LOCALES

BUDGET SERVICE COMMUNAL

Compte administratif Service Communal 2021

Sous la Présidence de Monsieur JACQUEMANT, Adjoint au Maire chargé des finances, le Conseil Municipal examine le Compte Administratif communal 2021, qui s'établit ainsi :

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	798 443,28	G	921 882,69
	Section d'investissement	B	1 116 046,93	H	1 053 004,26
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	32 800,55 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	135 434,44 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	2 049 924,65	= G+H+I+J	2 007 687,50
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	428 697,77	L	1 139 176,70
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	428 697,77	= K+L	1 139 176,70
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	798 443,28	= G+I+K	954 683,24
	Section d'investissement	= B+D+F	1 680 179,14	= H+J+L	2 192 180,96
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	2 478 622,42	= G+H+I+J+K+L	3 146 864,20

Le compte administratif est voté 13 voix pour.

Compte de gestion Service Communal 2021

Le conseil déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021, par les Receveurs n'appelle ni observation, ni réserve de sa part et le vote à l'unanimité.

Affectation de résultats Service Communal 2021

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2021, le Conseil décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit à 14 voix pour :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	123 439,41
B. Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	32 800,55
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	156 239,96
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-198 477,11
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	710 478,93
Besoin de financement F. = D. + E.	0,00
AFFECTATION = C. = G. + H.	156 239,96
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	156 239,96
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	0,00
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2022

Après délibérations, le conseil décide de voter un taux égal au taux de référence :

	Taux	Base d'imposition	Produit fiscal
Taxe foncière (bâti)	32.28 %	900 700,00 €	290 746.00 €
Taxe foncière (non bâti)	24.00 %	79 800,00 €	19 152.00 €
Cotisation foncière des entreprises	15.06 %	75 400,00 €	11 355.00 €
Produit attendu des taxes			319 093.00 €

Budget primitif Service Communal 2022

Sur présentation de Madame le Maire, et après en avoir délibéré, le conseil approuve le budget primitif 2021 (15 voix pour) arrêté comme suit :

Budget général	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
TOTAL dépenses	1 160 895,27 €	1 521 699,09 €	2 682 594,36 €
TOTAL recettes	1 160 895,27 €	1 521 699,09 €	2 682 594,36 €

Octroi de subventions aux associations en 2022

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'octroi de subventions aux associations arrêté comme suit :

- **Association Settons Triathlon** : 500 € en rattrapage de l'année 2021, 500 € pour l'année 2022
- **Musée de la résistance** : 535 € en rattrapage de l'année 2021, 535 € pour l'année 2022
- **Association Les Croqueurs de pommes du Greffon** : 30 € pour l'année 2022
- **Association Agir pour la nature avec les territoires** (Conservatoire d'espaces naturels Bourgogne) : 40 € pour l'année 2022
- **Voyage scolaire** : 2500 € pour le voyage scolaire à la mer

BUDGET SERVICE EAU

Compte administratif Service Eau 2021

Sous la Présidence de Monsieur JACQUEMANT, Adjoint au Maire chargé des finances, le Conseil Municipal examine le Compte Administratif 2021 du service Eau, qui s'établit ainsi :

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 56 504,52	G 50 921,65	G-A -5 582,87
	Section d'investissement	B 14 585,66	H 121 440,65	H-B 106 854,99
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 45 902,89 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 31 730,02 (si excédent)	
		=	=	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 71 090,18	Q= G+H+I+J 249 995,21	=Q-P 178 905,03
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00	
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00	
		=	=	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 56 504,52	= G+I+K 96 824,54	40 320,02
	Section d'investissement	= B+D+F 14 585,66	= H+J+L 153 170,67	138 585,01
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 71 090,18	= G+H+I+J+K+L 249 995,21	178 905,03

Le compte administratif est voté 13 voix pour.

Compte de gestion Service Eau 2021

Le conseil déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021, par les Receveurs n'appelle ni observation, ni réserve de sa part et le vote à l'unanimité.

Affectation de résultats Service Eau 2021

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2021, le Conseil décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit à 14 voix pour :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
a. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	36 932,38
dont b. <u>Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :</u>	0,00
c. <u>Résultats antérieurs reportés</u>	78 724,00
D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	115 656,38
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé du signe + ou -)	31 730,02
D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	
f. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé du signe + ou -)	-101 483,51
Besoin de financement = e + f	69 753,49
AFFECTATION (2) = d.	115 656,38
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0,00
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	69 753,49
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :0,00	45 902,89
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	

Budget primitif Service Eau 2022

Sur présentation de Madame le Maire, et après en avoir délibéré, le conseil approuve le budget primitif 2022 (14 voix pour) arrêté comme suit :

Budget	Exploitation	Investissement	TOTAL
TOTAL dépenses	55 850.00 €	219 338.32 €	275 188.32 €
TOTAL recettes	125 656.47 €	235 085.01 €	360 741.48

Après la présentation du RPQS 2020, il faudra prévoir une légère augmentation de l'abonnement.

BUDGET SERVICE ASSAINISSEMENT

Compte administratif Service Assainissement 2021

Sous la Présidence de Monsieur JACQUEMANT, Adjoint au Maire chargé des finances, le Conseil Municipal examine le Compte Administratif 2021 du service Eau, qui s'établit ainsi :

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 150 320,82	G 104 648,11	G-A -45 672,71
	Section d'investissement	B 87 106,91	H 161 729,74	H-B 74 622,83
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 10 756,81 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 123 904,22 (si excédent)	
		=	=	
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 237 427,73	Q= G+H+I+J 401 038,88	=Q-P 163 611,15
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00	
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00	
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 150 320,82	= G+I+K 115 404,92	-34 915,90
	Section d'investissement	= B+D+F 87 106,91	= H+J+L 285 633,96	198 527,05
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 237 427,73	= G+H+I+J+K+L 401 038,88	163 611,15

Le compte administratif est voté 13 voix pour.

Compte de gestion Service Assainissement 2021

Le conseil déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021, par les Receveurs n'appelle ni observation, ni réserve de sa part et le vote à l'unanimité à 14 voix pour.

Affectation de résultats Service Assainissement 2021

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2021, le Conseil décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit à 14 voix pour :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
a. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	11 243,08
dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :	0,00
c. Résultats antérieurs reportés D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	16 243,96
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	27 487,04
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé du signe + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	123 904,22
f. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé du signe + ou -)	-140 634,45
Besoin de financement = e + f	16 730,23
AFFECTATION (2) = d.	27 487,04
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0,00
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	16 730,23
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) : 0,00	10 756,81
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	

Budget primitif Service Assainissement 2022

Sur présentation de Madame le Maire, et après en avoir délibéré, le conseil approuve le budget primitif 2021 à 14 voix pour, arrêté comme suit :

Budget	Exploitation	Investissement	TOTAL
TOTAL dépenses	68 760.00 €	118 715,72 €	187 475.72 €
TOTAL recettes	57 000.00 €	312 655.05 €	369 655.05 €

Il est urgent de prévoir une augmentation des tarifs de l'assainissement car le déficit recettes/dépenses est structurellement négatif.

QUESTIONS DIVERSES

Elections du 24 avril 2022

Finalisation de l'agencement et de l'organisation du bureau.

Proposition de KLS pour la décoration de la voiture électrique

Il a été choisi le dessin qui figurera sur la voiture

Marchés

- Il a été envisagé de la part des exposants d'organiser le marché le jeudi soir en même temps que le camion pizza. A suivre.
- Les marchés nocturnes sont reconduits aux Settons.

Réunion publique le samedi 14 mai

Présentation de l'entrée du bourg, du contrat de station...

Séance levée à 21h31.

Le Maire
LECLERCO Marie

